

réalise le projet du ruisseau Mica, nous allons perdre des millions de dollars.

On dirait bien que c'est justement ce que souhaite le gouvernement fédéral. Hier le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales a nié toute politique d'ingérence. Puis, pendant 15 minutes environ, il a ensuite essayé, mais en vain je dirais, de rabaisser le gouvernement de la Colombie-Britannique tout en lançant un appel, à mon sens plus émotif que cohérent, au lieu d'exposer des faits.

**M. Byrne:** Et les créditistes à la Chambre des communes?

**M. Thomas:** Il semble que les créditistes de la Chambre des communes vous ont si bien rivé votre clou que vous devez les interrompre à tout coup. L'honorable député n'a pas réussi hier à prouver ses avancés.

**M. Byrne:** L'honorable député ne prouve pas les siens aujourd'hui.

**M. Thomas:** Et l'honorable député ne peut les prouver non plus aujourd'hui.

**Une voix:** Il ne peut rien prouver.

**M. Thomas:** Abordons maintenant le point principal, où le gouvernement fédéral dit qu'il protégera tout ce qui touche à l'intérêt national. J'ai entendu ce cliché si souvent que, pour moi, il est bien manifeste que ce qui à ses yeux touche à l'intérêt national est ce qui est conforme à l'intérêt du gouvernement du Canada et, plus précisément, du parti libéral. Cela n'a rien à voir au bien-être national. Si, comme l'a prétendu le ministre du Commerce (M. Howe), le projet revêt une telle importance nationale, comment expliquer que les seuls députés à participer au débat sont ceux de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, hormis la timide et tiède intervention d'un représentant du Nouveau-Brunswick?

Nous ne pouvons, dit le Gouvernement, accorder des subventions aux provinces aux fins de l'enseignement, parce que nous risquerions un peu de porter atteinte à l'autonomie provinciale. C'est un piètre argument, quand on sait qu'il est prêt à fouler au pied une province pour arriver à ses propres fins. Il a craint que le gouvernement créditaire de la Colombie-Britannique passe pour avoir conclu un excellent marché avec la société Kaiser, et il essaie d'empêcher la province d'en récolter le mérite. Il a usé des mêmes tactiques en Alberta, mais il a échoué.

Hier, l'honorable député de Vancouver-Sud (M. Philpott) nous a accusés de parler toujours en prophètes de malheur. Eh, bien! le parti libéral ne fait que prédire des malheurs en Alberta depuis vingt ans. Malgré

toutes ces annonces de malheurs, l'Alberta a progressé à tel point, grâce aux programmes du gouvernement provincial, que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin), dans un autre débat, l'autre jour, a demandé si le gouvernement d'Alberta aurait vraiment besoin de cette aide fédérale. Nous lui paraissions en trop bonne posture financière pour avoir besoin de cette aide. Tel est le recul que nous avons marqué; il démontre la fausseté absolue de ces annonces de malheurs, de ces accusations de manque d'intégrité et de manque de compétence qu'on a portées contre le gouvernement créditaire, pour dire que ce mouvement n'a pu obtenir de succès et qu'il ne pourra en remporter en Colombie-Britannique.

Parlant de la mesure l'autre jour, le ministre du Commerce a mentionné de façon particulière le bassin du Columbia et la rivière Milk en Alberta. Quand on l'a interrogé, il a dit qu'à son avis le fleuve Saint-Jean ne pouvait être visé par la mesure. La géographie ne semble pas trop familière au ministre, car il oublie que le bras ouest du Saint-Jean prend sa source dans la province de Québec, traverse le Maine et retourne se jeter dans le bras est du Saint-Jean pour former la frontière internationale entre le Maine et le Nouveau-Brunswick. La mesure s'applique donc bel et bien au Saint-Jean. Je le dis pour la gouverne du député de Victoria-Carleton.

**M. Montgomery:** Il le savait déjà et en a parlé lui-même.

**M. Thomas:** Je suis heureux de cette observation, ayant été absolument stupéfait d'entendre l'honorable député ici hier soir. Je veux d'ailleurs citer son discours.

**M. Fulton:** Ce sera en tout cas rudement mieux que celui que vous êtes en train de faire.

**M. Thomas:** C'est ce que vous pensez, mais vous y perdez votre peine. Voici donc ce que disait l'honorable député de Victoria-Carleton ainsi qu'en témoigne la page 1113 du hansard:

Monsieur l'Orateur, je n'interviendrai pas très longuement dans le présent débat, parce que je ne voudrais pas me mêler aux disputes entre ceux qui siègent à ma gauche et le Gouvernement. Je ne m'intéresse pas beaucoup à l'aménagement du barrage sur le Columbia; et jusqu'ici, les délibérations semblent avoir porté sur cette seule province.

Il ajoutait:

Le ministre n'a peut-être pas l'intention que la mesure s'y applique,—...

Il s'agissait du Saint-Jean. Poursuivons:

...et l'on n'a sans doute pas l'intention qu'elle s'y applique,—mais si elle devient loi sous sa forme actuelle, je crois bien qu'on pourrait l'interpréter dans ce sens.